



Association Gabonaise pour les Nations Unies



La Politique commerciales de l'UE :



Politique commerciales de l'UE :

-développer des partenariats avec des pays qui ont la volonté de s'attaquer à l'illégalité dans leurs secteurs forestiers et démontrer que les bois et produits dérivés qu'ils exportent vers l'UE sont d'origine légale.

-développer la réglementation afin d'encourager les importateurs à assumer leurs responsabilités en termes de provenance du bois qu'ils achètent.

Acheteurs des Etats-membres :

-encourager les gouvernements européens à acheter du papier, du bois de construction, des meubles de bureau et autre produits forestiers qui soient légaux et durables.

-alerter les entreprises de l'UE sur leurs responsabilités en termes d'achat de bois légal et durable et les aider à mettre au point des outils pour le faire avec facilité.



FLEGT première action à s'attaquer aux causes sous jacentes essentielles de la destruction des forêts.?

Le plan d'action FLEGT pourrait jouer un grand rôle pour renverser les effets terribles de l'abattage illégal des forêts, tant que l'UE garde cette volonté politique de l'utiliser pour s'attaquer aux aspects négatifs sociaux, environnementaux et économique du commerce illégal du bois. La première étape doit être l'ouverture de l'espace politique pour ceux qui sont frappé le plus durement par les fléaux liés à l'exploitation des forêts comme la corruption, la mauvaise gouvernance et la pauvreté. Assurer un véritable dialogue national doit être au cœur de ses initiatives. S'il remplit ses objectifs, l'approche du FLEGT pourrait être la première action à s'attaquer aux causes sous jacentes essentielles de la destruction des forêts.

FERN Réseau des Ressources de la Forêt et de l'Union Européenne.

Le plan d'action FLEGT offre aux entreprises d'importation de l'UE un système plein de sens, pragmatique et robuste pour assurer la légalité de tout bois, mais principalement du bois tropical, qu'elles vont entrer dans l'Union. Cela remplit un vide et augmentera les mesures volontaires existantes conçues dans le même but. Le respect des règles d'autorisation mettra aussi de nombreuses entreprises exportatrices sur la bonne voie pour mettre en place les changements nécessaires dans leur activité pour atteindre ce qui est le but ultime pour des achats et des ventes durables. Il est également encourageant de voir le grand nombre de pays qui sont couverts par FLEGT, même si nous aimerions en voir plus, car l'établissement d'un terrain de jeu égal pour nous signifie que la compétition pour les produits sera fondée sur la qualité, le service et un prix raisonnable ; non pas sur un prix diminué par l'entrée de bois illégal dans la chaîne d'approvisionnement.

John White

Président Directeur de la Fédération du Commerce du Bois du Royaume Uni